

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES



Commune
de Yvias



0 10 20 m



Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigeo 2021

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre au titre de l'article R151-53

Droit de Préemption

Droit de Préemption Urbain au titre de l'article L 211-1 du CU

Périmètre de Droit de Préemption Urbain renforcé au titre de l'article L 211-1 du CU

Droit de Préemption commercial au titre de l'article L 214-1 du CU

Zone de préemption dans un espace naturel et sensible au titre de l'article L 215-1 du CU

Projet d'aménagement

Périmètre projet urbain partenarial au titre de l'article L 332-11-3 du CU

Périmètre d'aménagement concerté au titre de l'article L 311-1 du CU

Régime spécifique

Bois ou forêt relevant du régime forestier

Submersion marine

Zone soumise aux submersions marines - aléa fort

Zone soumise aux submersions marines - aléa moyen

Zone soumise aux submersions marines - aléa faible

Loi Littoral

Bande des 100 mètres

Espace Proche du Rivage

Information sur les sols

Site archéologique

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Retrait-gonflement d'argile - aléa moyen

Retrait-gonflement d'argile - aléa faible

Réseau

Zone d'assainissement collectif

Fiscalité

Secteur de taxe d'aménagement en application du L 331-14 du CU

Autorisation d'urbanisme

Secteur dans lequel l'édification d'une clôture doit être précédée d'une déclaration préalable

Secteur dans lequel les travaux de ravalement sont soumis à déclaration préalable

Secteur dans lequel les travaux de démolition sont soumis à permis de démolir

